

## **DOSSIER DE PRESSE**

# **Les Rendez-Vous de l'Éducation Thérapeutique**

Paris, le mardi 22 novembre 2011

**Laboratoire GlaxoSmithKline**

Contacts Presse :

Laurence Mertz-Goussu - Tél. 01 39 17 84 92 - Fax : 01 39 17 86 56 - [laurence.l.mertz@gsk.com](mailto:laurence.l.mertz@gsk.com)

Sophie Durand – Tél 01 39 17 86 09 - Fax 01 39 17 86 56 - [sophie.s.durand@gsk.com](mailto:sophie.s.durand@gsk.com)

# SOMMAIRE

## Communiqué de presse

Les Rendez-vous de l'Education Thérapeutique

Les intervenants

## Dossier de presse

Qu'est-ce que l'Education Thérapeutique ?

Qui sont les acteurs de l'Education Thérapeutique du Patient ?

L'Education Thérapeutique du Patient : une action coordonnée

Reconnaissance de l'Education Thérapeutique du Patient

Quelques définitions de l'évaluation

Quelques principes et enjeux de l'évaluation en Education Thérapeutique du Patient

L'engagement de GSK en Education Thérapeutique

## Annexes

- Article « Propositions pour l'évaluation de l'éducation thérapeutique du patient »  
J.-F. D'Ivernois, R. Gagnayre. Adsp N°58 mars 2007
- « Bulletin d'Education du Patient « Maladies chroniques » - Volume 17 – n°3 –  
septembre 1998

Paris, le mardi 22 novembre 2011

---

## **Les Rendez-vous de l'Education Thérapeutique**

**Le laboratoire GlaxoSmithKline a le plaisir de proposer cette année le 2<sup>ème</sup> Rendez-vous de l'Education Thérapeutique, le mardi 22 novembre 2011 à l'Espace Etoile-Saint-Honoré, 75008 Paris.**

Celui-ci est organisé avec le soutien d'un Comité Scientifique pluridisciplinaire, expert de l'éducation thérapeutique, et se consacre à l'Education Thérapeutique du Patient (ETP) toutes pathologies chroniques confondues (Asthme, Diabète, Maladies Neurologiques, Maladies Cardiovasculaires, VIH...).

L'objectif de cette journée est :

- de proposer aux responsables de projets d'ETP de se rencontrer, d'échanger et de travailler ensemble sur des thèmes d'actualité,
- d'accompagner les professionnels de santé dans le développement de nouvelles compétences et les aider ainsi à répondre aux enjeux de l'ETP liés à l'évolution du système de soin.

L'édition 2011 des Rendez-Vous de l'Education Thérapeutique a pour objectif de proposer aux coordonnateurs ETP de réfléchir ensemble sur l'évaluation en éducation thérapeutique et de rechercher des pistes concrètes pour la mise en œuvre de cette évaluation dans leur pratique éducative.

En effet, avec la loi HPST et ses décrets d'application, l'évaluation se retrouve au cœur du dispositif d'harmonisation des programmes d'ETP. Il est prévu<sup>1,2</sup> :

- une évaluation, par les Agences Régionales de Santé (ARS), des dossiers de demande d'autorisation des programmes déposés par les équipes ETP et ce en fonction d'un cahier des charges national et des spécificités régionales.  
Pour accompagner les ARS dans leur tâche, la Haute Autorité de Santé (HAS) a édité une « grille d'aide à l'évaluation de la demande d'autorisation »
- une évaluation des objectifs fixés en commun avec le patient, dont la procédure est décrite dans le programme ETP
- une auto-évaluation annuelle des programmes par les équipes ETP elles-mêmes
- une évaluation quadriennale des programmes ETP par les ARS en vue de la reconduction des autorisations

Par ailleurs, les travaux publiés sur l'évaluation de l'éducation thérapeutique sont multiples tant dans leur approche méthodologique que dans leurs objets d'évaluation. Pour les équipes ETP cette hétérogénéité rend complexe l'appréciation de la contribution et de la spécificité de l'éducation dans une approche thérapeutique et de soin du patient.

En pratique, les Rendez-vous 2011 de l'Education Thérapeutique s'articulent en deux temps forts :

- un point sur l'évaluation et ses enjeux
- un important travail de réflexion mené en ateliers sur les champs d'application de cette évaluation

Une emphase particulière est faite sur des questions comme : « Que représente l'auto-évaluation pour un patient ? Comment l'équipe d'ETP peut organiser son auto-évaluation ? Comment évaluer l'accessibilité d'un programme ETP ? ».

Une synthèse des débats de la journée permettra aux participants de repartir avec des pistes de travail pour faire évoluer leur projet en optimisant les ressources disponibles.

Cette année, des vidéos des séances plénières seront consultables en différé sur le site Internet du laboratoire GlaxoSmithKline <http://pro.gsk.fr> .

GSK est un laboratoire pharmaceutique dont la mission est d'améliorer la qualité de vie pour que chaque être humain soit plus actif, se sente mieux et vive plus longtemps. Il est engagé depuis 1998 dans la formation des professionnels de santé à l'Education Thérapeutique (ETP), plus particulièrement dans l'asthme, la BPCO et le VIH.

Le partenariat de GSK avec les Professionnels de Santé s'appuie sur des programmes de formation à l'éducation thérapeutique mais également sur des services d'aide à la mise en place de consultations d'éducation thérapeutique (outils éducatifs, bibliographies, brochures, actions d'accompagnement des équipes impliquées, réunions de partage d'expérience...).

Fort du succès de l'édition 2010, le laboratoire GlaxoSmithKline conforte, avec les Rendez-Vous de l'Education Thérapeutique 2011, son engagement pour accompagner les Professionnels de Santé dans le développement de nouvelles compétences et les aider ainsi à répondre aux enjeux de l'ETP liés à l'évolution du système de soin.

En 2010, le programme proposé lors du 1<sup>er</sup> Rendez-vous de l'Education Thérapeutique s'est déroulé en 2 temps :

- un point en plénière autour des décrets d'application de la loi HPST relatif à l'ETP. Cette loi souligne l'intégration de l'éducation thérapeutique dans le parcours du soin afin que le patient devienne un acteur de sa santé et participe à la prise en charge de sa pathologie.
- des sessions d'échanges et de travail en ateliers sur l'organisation à venir de l'ETP en France, notamment sur le parcours du patient et la complémentarité des acteurs ETP tant à l'hôpital qu'en ambulatoire.

**Laboratoire GlaxoSmithKline**

Contacts Presse :

Laurence Mertz-Goussu - Tél. 01 39 17 84 92 - Fax : 01 39 17 86 56 - [laurence.l.mertz@gsk.com](mailto:laurence.l.mertz@gsk.com)

Sophie Durand – Tél 01 39 17 86 09 - Fax 01 39 17 86 56 – [sophie.s.durand@gsk.com](mailto:sophie.s.durand@gsk.com)

## Les intervenants

Sophie AYÇAGUER (Médecin et formateur en ETP – Paris)

Philippe BARRIER (Philosophe et écrivain – Paris)

Magalie BAUDRANT (Pharmacien – Grenoble)

Pierre CHOLLET (Pneumologue – Agen)

Catherine GREFFIER (Ingénieur en ETP – Nantes)

Stéphane JACQUEMET (Pharmacien – Genève, Suisse)

Gérard LE DUFF (Cadre infirmier à l'Institut Claudius Regaud - Toulouse)

Anne LE RHUN (Médecin de Santé Publique – Nantes)

François MARTIN (Pneumologue – Dreux)

Sandrine MASSERON (Pharmacien – Paris)

Jeanine POMMIER (Médecin de Santé Publique – Rennes)

Frédéric SANGUIGNOL (Secrétaire Général de la SETE, Endocrinologue – Bondigoux)

Thomas SANNIE (Patient-expert / Vice Président de l'Association Française des Hémophiles)

Pierre Yves TRAYNARD (Médecin, Fondateur Réseau Paris Diabète – Paris)

# Qu'est-ce que l'Education Thérapeutique ?

## Définition<sup>3</sup>

Selon l'OMS, *l'éducation thérapeutique du patient vise à aider les patients à acquérir ou maintenir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique<sup>4</sup>.*

Une information orale ou écrite, un conseil de prévention peuvent être délivrés par un professionnel de santé à diverses occasions, mais ils n'équivalent pas à une Education Thérapeutique du Patient<sup>4</sup>.

## A qui proposer une éducation thérapeutique<sup>4</sup> ?

- à toute personne (enfant et parents, adolescent, adulte) ayant une maladie chronique, quel que soit son âge, le type, le stade et l'évolution de sa maladie
- aux proches du patient (s'ils le souhaitent), et si celui-ci souhaite les impliquer dans l'aide à la gestion de sa maladie.

## Finalités de l'ETP<sup>4</sup>

L'Education Thérapeutique du Patient participe donc à l'amélioration de la santé du patient (biologique, clinique) et à l'amélioration de sa qualité de vie et à celle de ses proches. Les finalités spécifiques de l'éducation thérapeutique sont :

- l'acquisition et le maintien par le patient de compétences d'autosoins
- la mobilisation ou l'acquisition de compétences d'adaptation.

### *Les compétences d'autosoins*

- Soulager les symptômes
- Prendre en compte les résultats d'une autosurveillance, d'une automesure
- Adapter des doses de médicaments, initier un autotraitement
- Réaliser des gestes techniques et des soins
- Mettre en oeuvre des modifications à son mode de vie (équilibre diététique, activité physique, etc...)
- Prévenir des complications évitables
- Faire face aux problèmes occasionnés par la maladie
- Impliquer son entourage dans la gestion de la maladie, des traitements et des répercussions qui en découlent.

### *Les compétences d'adaptation*

- Se connaître soi-même, avoir confiance en soi
- Savoir gérer ses émotions et maîtriser son stress
- Développer un raisonnement créatif et une réflexion critique
- Développer des compétences en matière de communication et de relations interpersonnelles
- Prendre des décisions et résoudre un problème
- Se fixer des buts à atteindre et faire des choix
- S'observer, s'évaluer et se renforcer.

## Qui sont les acteurs de l'Education Thérapeutique du Patient<sup>5</sup> ?

L'ensemble des professionnels de santé selon la liste du Code de la santé publique sont concernés : en particulier médecins, infirmiers, diététiciens, masseur-kinésithérapeutes, pharmaciens, etc...

Les professionnels de santé peuvent être impliqués à divers niveaux :

- **information initiale** du patient sur la possibilité de bénéficier de l'Education Thérapeutique du Patient
- **réalisation** de l'Education Thérapeutique du Patient avec l'accord du patient
- **suivi** du patient : gestion de la maladie, maintien des compétences et soutien à la motivation.

L'implication des professionnels dépend de leur formation en Education Thérapeutique du Patient, de leur disponibilité et de leur volonté de réaliser des activités. Dans le champ de la maladie chronique, le plus souvent la mise en œuvre d'un programme structuré d'éducation thérapeutique du patient nécessite l'intervention de plusieurs professionnels.

Le rôle des associations de patients, est également reconnu dans les phases de conception, de mise en œuvre et d'évaluation des programmes d'éducation thérapeutique.

## L'Education Thérapeutique du Patient : une action coordonnée<sup>6</sup>

La réussite du développement de l'ETP impose une approche globale et coordonnée.

Quinze millions de patients souffrent aujourd'hui de pathologies chroniques et 200 000 nouveaux patients dont 150 000 diabétiques sont diagnostiqués chaque année. La montée en charge du dispositif devra se faire de façon régulière et prolongée. Les structures ne sont pas assez nombreuses pour éduquer un aussi grand nombre de patients et le nombre de professionnels de santé formés est insuffisant.

Les programmes d'ETP, quel que soit le porteur de projet, devront privilégier l'approche transversale associant les différents professionnels de santé (infirmier, médecin, pharmacien, masseur-kinésithérapeute, biologiste...) ainsi que d'autres professionnels (diététicien, psychologue, podologue...) dont l'apport est également important. Pour que les programmes soient adaptés aux attentes des patients, la participation de leurs représentants est essentielle.

Aujourd'hui, l'offre est hospitalo-centrée alors que les maladies chroniques sont essentiellement prises en charge en ambulatoire. Il convient donc d'accroître très notablement l'offre ambulatoire de proximité afin qu'un patient puisse accéder à un programme d'ETP à une distance raisonnable de son domicile et sans se rendre nécessairement dans un établissement de santé. Son médecin traitant devra avoir un rôle central dans l'orientation du patient vers le programme le plus adéquat et dans son suivi régulier pour lui proposer, le cas échéant, de participer à un programme de suivi. Ceci implique que les médecins soient régulièrement informés de l'offre existante. En outre, leur participation à la conception et à l'animation des programmes d'ETP doit être encouragée. Les maisons et pôles de santé prendront sans doute aussi un rôle déterminant dans le développement de l'offre ETP en ambulatoire.

## **Reconnaissance de l'Education Thérapeutique du Patient**

L'ETP est officiellement reconnue par la loi HPST du 21 juillet 2009<sup>7</sup> :

- elle s'inscrit dans le parcours de soins du patient selon le Code de Santé Publique (art. L. 1161-1 à L. 1161-4)
- ses modalités de mise en œuvre sont décrites dans l'article 84 de cette loi

Des décrets d'application et arrêtés relatifs à l'éducation thérapeutique ont été publiés pour encadrer les pratiques en l'occurrence :

- les conditions d'autorisation des programmes d'éducation thérapeutique<sup>8</sup>
- les compétences requises pour dispenser l'éducation thérapeutique<sup>9</sup>

Ils précisent également :

- le cahier des charges auquel doivent se référer les projets d'Education Thérapeutique du Patient en terme d'équipe, de programme, de coordination, de confidentialité, de déontologie et d'évaluation<sup>2</sup>
- la composition du dossier de demande d'autorisation à soumettre aux Agences Régionales de Santé<sup>2</sup>

## Quelques définitions de l'évaluation<sup>10, 11</sup>

Procédure scientifique systématique qui détermine le degré de succès d'une action ou d'un ensemble d'actions au regard d'objectifs prédéterminés.

*Monnier J., Deschamps J.P., Fabry J., Manciaux M., Raimbault A.M.  
Santé publique, santé de la communauté.  
Villeurbanne : SIMEP, 1980, p.36*

Considérer l'évaluation comme une phase terminale est une erreur de jugement : l'évaluation doit être considérée comme une partie intégrante et continue du travail d'ensemble de la planification : elle est un processus d'analyse présent à chaque étape comme en fin d'action.

*Bury J.A.  
Éducation pour la santé : concepts enjeux planifications.  
Bruxelles : De Boeck-Université, 1988, p.195*

L'évaluation est un outil de mesure et de conduite du changement. Elle a deux buts principaux : le but formatif, qui vise à améliorer la mise en oeuvre du programme (le pilotage) ; le but sommatif, qui analyse les effets du programme pour en tirer les leçons.

*Fontaine D., Beyragued L., Miachon C.  
Référentiel commun en évaluation des actions et programmes santé et social.  
Lyon : ERSP, 2004, p.18*

En éducation thérapeutique, évaluer c'est : collecter des informations pertinentes, fiables, valides, les analyser et les comparer à des éléments de référence ou normes. Ces normes peuvent être objectives ou subjectives, internes ou externes à l'éducation thérapeutique en vue de prendre des décisions d'ordre thérapeutique, éducationnel, organisationnel, stratégique ou politique.

L'évaluation ne devrait pas être utilisée comme une sanction médicale, éducative, institutionnelle ou sociale, ni être l'expression de toute autre forme de rapport excluant le patient de la situation d'évaluation.

*J.-F. d'Ivernois, R. Gagnayre.  
« Propositions pour l'évaluation de l'éducation thérapeutique du patient ».  
Adsp n°58 mars 2007.*

## Quelques principes et enjeux de l'évaluation en ETP

### Principes<sup>11</sup> :

*Extrait de « Propositions pour l'évaluation de l'éducation thérapeutique du patient ». J.-F. d'Ivernois, R. Gagnayre. Adsp n°58 mars 2007.*

« Évaluer l'Education Thérapeutique du Patient, ce n'est pas seulement mesurer l'atteinte des objectifs fixés, mais aussi ses effets sur un ensemble de transformations dont plusieurs étaient attendues ou non.

Dans le contexte de l'éducation du patient, toute évaluation est également un acte thérapeutique dans la mesure où le patient participe à l'analyse des résultats et aux décisions thérapeutiques et éducatives.

L'évaluation fait partie du processus éducatif, et à ce titre doit être prévue et planifiée dès le début du programme d'éducation. L'analyse des besoins du patient et particulièrement le diagnostic éducatif participent de l'évaluation de l'éducation thérapeutique dont ils constituent une phase de référence à la co-construction de normes avec le patient, pour asseoir les repères d'une démarche d'éducation.

Le patient devrait participer au choix du moment, des conditions et des outils de son évaluation. De même, le patient devrait être renseigné systématiquement et complètement sur les résultats des différentes évaluations.

Pour éviter tout abus d'interprétation, la signification des résultats devrait être discutée par le patient et les soignants. »

### Enjeux :

Avec la loi HPST et ses décrets d'application, l'évaluation se retrouve au cœur du dispositif d'harmonisation des programmes d'ETP. Il est prévu<sup>1,2</sup> :

- une évaluation, par les Agences Régionales de Santé (ARS), des dossiers de demande d'autorisation des programmes déposés par les équipes ETP et ce en fonction d'un cahier des charges national et des spécificités régionales  
Pour accompagner les ARS dans leur tâche, la HAS a édité une « grille d'aide à l'évaluation de la demande d'autorisation ».
- Une évaluation des objectifs fixés en commun avec le patient, dont la procédure est décrite dans le programme ETP
- une auto-évaluation annuelle des programmes par les équipes ETP elles-mêmes
- une évaluation quadriennale des programmes ETP par les ARS en vue de la reconduction des autorisations

## **L'engagement de GSK en Education Thérapeutique**

Le laboratoire GlaxoSmithKline est depuis 1998 un des partenaires des acteurs de santé en éducation thérapeutique.

Il met à disposition des professionnels de santé des programmes de formation à l'Education Thérapeutique notamment dans l'asthme, la BPCO (Broncho-Pneumopathie Chronique Obstructive) et le VIH et les accompagne dans leur projets de consultations d'éducation thérapeutique (outils éducatifs, bibliographie, brochures, actions d'accompagnement des équipes impliquées, réunions de partage d'expérience...).

Pour les Professionnels de Santé impliqués en ETP dans les maladies respiratoires, GSK propose :

- des formations diplômantes, en particulier dans l'asthme, la BPCO et l'oncologie pour les équipes éducatives
- une aide à la mise en place de leur projet ETP avec des outils éducatifs pour les équipes formées ainsi qu'un soutien aux centres d'éducation
- des formations à la posture éducative pour les acteurs ville
- des outils d'information sur l'Education Thérapeutique

Les formations diplômantes proposées par le laboratoire GSK sont conçues et animées par l'IPCEM (Institut de Perfectionnement en Communication et Education Médicales), organisme de formation de référence indépendant et première structure spécialisée en formation professionnelle de soignants impliqués dans l'éducation des patients. Elles permettent l'acquisition de compétences pour les patients au travers d'une démarche pédagogique spécifique. Elles sont certifiantes ou diplômantes, s'effectuent en cycles de plusieurs jours et répondent aux critères de qualité du Cahier des Charges National.

Grâce à ces actions, GSK a contribué à la mise en place des écoles de l'asthme en France.

GSK est également à l'initiative du programme « Temps Clair » qui s'adresse aux acteurs de santé impliqués dans la prise en charge des patients infectés par le VIH.

GSK a également développé une rubrique Education Thérapeutique pour les Professionnels de Santé au sein de son site Internet [www.sante.gsk.fr](http://www.sante.gsk.fr). Cette rubrique comporte des informations sur l'éducation thérapeutique, des textes et références, des adresses d'organismes de formation, des témoignages d'acteurs de l'éducation thérapeutique et des informations sur les programmes GSK.

## Références

1. Programme d'éducation thérapeutique du patient. Grille d'aide à l'évaluation de la demande d'autorisation par l'ARS. HAS.
2. Arrêté du 2 août 2010 relatif au cahier des charges des programmes d'éducation thérapeutique du patient et à la composition du dossier de demande de leur autorisation
3. Rapport de l'OMS-Europe, publié en 1996, *Therapeutic Patient Education – Continuing Education Programmes for Health Care Providers in the field of Chronic Disease*, traduit en français en 1998
4. Guide méthodologique. Structuration d'un programme d'éducation thérapeutique du patient dans le champ des maladies chroniques (points essentiels). Recommandations HAS 2007. Définition, finalités et organisation.
5. L'éducation thérapeutique du patient en 15 questions-réponses. HAS-INPES.
6. Rapport D. Jacquat. Education Thérapeutique du patient : propositions pour une mise en œuvre rapide et pérenne. Juin 2010.
7. Article 84 de la loi Hôpital Patient Santé Territoires du 27 juillet 2009
8. Décret N°2010-904 du 2 août 2010 relatif aux conditions d'autorisation des programmes d'éducation thérapeutique
9. Décret N°2010-906 du 2 août 2010 relatif aux compétences requises pour dispenser l'éducation thérapeutique
10. Evaluation, mode d'emploi. INPES. Dossier documentaire présenté lors des Journées de la prévention organisées par l'INPES « la prévention en actions : partage d'expériences », Paris 12 et 13 avril 2005.
11. Article « Propositions pour l'évaluation de l'éducation thérapeutique du patient » J.-F. D'Ivernois, R. Gagnayre. Adsp N°58 mars 2007

## ANNEXES

- **Article « Propositions pour l'évaluation de l'éducation thérapeutique du patient » J.-F. D'Ivernois, R. Gagnayre. Adsp N°58 mars 2077**



Propeval Gagnayre  
Ivernois.pdf

- **«Bulletin d'Education du Patient « Maladies chroniques » - Volume 17 – n°3 – septembre 1998**



BEP\_1998\_3.pdf